

EMPRUNTS

ETAT DE LA DETTE HABARCQ 2020

Monnaie : EURO

	n° emprunt	Etab. Prêt.	Date mobil.	Date éch.	Durée	Dernière éch.	Taux %	Capital initial	Capital restant dû	Amortissement	Intérêts	Echéance
5	751658	CE	2009	20/01	20	2029	4.46	200 000,00	125 100,79	9 749,97	5 381,79	15 131,76
6	99147109209	CA	2010	14/03	10	2020	2.35	200 000,00	43 524,88	21 461,96	1 218,72	22 680,66
7	0510768	LBP	2016	01/03	11	2027	1.12	92 256,88	76 315,95	8 127,88	798,08	8 925,96
8	MON521597	LBP	2018	01/11	20	2038	1.70	270 000,00	267 159,20	11 484,44	4 468,76	15 953,20
9	2018900836	LBP	2018	16/07	2	2020	0.40	40 000,00	40 000,00	0	160,00	160,00
								802 256,88	552 100,82	50 824,25	12 027,33	62 851,58

- N°5 : Logements locatifs.
 N°6 : Construction Cantine Garderie.
 N°7 : Voirie rues de Gouves et du Fond Champion.
 N°8 : Voirie rue des Fresnaux
 N°9 : Prêt relais TVA

Echéances annuelles des années antérieures (pour information) :

2013	63 281,50 €
2014	63 281,50 €
2015	63 281,50 €
2016	63 281,50 €
2017	62 450,46 €
2018	58 522,46 €
2019	61 784,17 €

L'endettement de la commune est donc constant depuis 2013, tout en considérant qu'un prêt de 200 000,00 € arrive à échéance en 2020.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DIVERS RUE DU FOUR, d'AVESNES, DE LA POSTE ET TRAVAUX D'ECLAIRAGE RUE DU PONT

Le Maire fait part à l'assemblée que la Commission d'appel d'offres s'est réunie ce vendredi à 19 h 00, pour étudier les offres déposées par les entreprises, pour les travaux cités ci-dessus.

La Commission d'appel d'offres est dans l'impossibilité de remettre un avis.

En effet, l'analyse des offres par le maître d'œuvre, SEMOTEC, étant incomplète et l'analyse des mémoires techniques nécessitant une lecture précise, le Maire présente les deux tableaux ci-dessous ne reprenant que les prix remis par les entreprises.

Le dossier sera donc revu après analyse complète par SEMOTEC et la décision sera prise lors d'une réunion de conseil municipal ultérieure.

Programme d'enfouissement des réseaux divers des rues du Four, devant le château et de la Poste

Estimation	260 000 €
Entreprise	Montant
TCPA	268 104. 00 €
CITEOS/SADE	251 996. 50 €
RAMERY Réseaux	314 960. 00 €

Subvention FDE :

Travaux d'éclairage rue du Pont

Estimation	40 000 €
Entreprise	Montant
CITEOS	41 138. 66 €
SPIE	44 818. 90 €
TCPA	37 260. 00 €
RAMERY Réseaux	60 977. 50 €

Subvention FDE :

ENTRETIEN DE LA TOMBE de Alphonse et Julien SEVIN, militaires de 14/18

Le Maire fait part à l'assemblée que les deux militaires ont été enterrés en pleine terre dans le cimetière, et que la tombe n'est pas signalée.

Il est proposé de poser une bordurette, un géotextile sur 3,50 m2 avec un gravier 12/18 blanc pour réparer cette tombe.

Ces travaux ont fait l'objet d'un devis par l'EIRL THELLIER d'un montant de 780.00 €, montant qui pourrait faire l'objet d'une prise en charge par le SOUVENIR FRANÇAIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser une participation d'un montant qui s'élèvera au montant du devis déduction faite de la participation du Souvenir Français.

QUESTIONS DIVERSES

MISE AU POINT DES TOURS DE GARDE POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES

Le tableau des tours de garde est composé par le Conseil Municipal : les délégués de liste peuvent prendre part aux opérations de vote en respect de la législation en vigueur.

PROJET DE VENTE D'UN CHEMIN COMMUNAL

Le maire informe le conseil que la délibération de janvier (proposant de vendre à Mr BOITEL le chemin communal amenant à sa pâture rue d'Hermaville) est **caduc**.

En effet, après vérification du dossier, il s'avère que ce chemin est propriété de l'A.F.R. d'Habarcq, et non de la Commune.

C'est donc à l'A.F.R. de délibérer pour cette vente.

La séance est levée à 20 h 52.

Le Maire,

Nicolas CAPRON



Lors du vote du compte administratif	
Nombre de membres en exercice	<input checked="" type="checkbox"/> 15
Nombre de membres présents	<input checked="" type="checkbox"/> 13
Nombre de suffrages exprimés	<input checked="" type="checkbox"/> 15
Votes	Contre <input type="checkbox"/> Pour <input checked="" type="checkbox"/> 15

HABARCQ
DELIBERATION

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats	
Nombre de membres en exercice	<input checked="" type="checkbox"/> 15
Nombre de membres présents	<input checked="" type="checkbox"/> 13
Nombre de suffrages exprimés	<input checked="" type="checkbox"/> 15
Votes	Contre <input type="checkbox"/> Pour <input checked="" type="checkbox"/> 15

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
SUR LE COMPTE DE GESTION
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Date de la convocation... 2 Mars 2020

Séance du 6/3/2020 à 19 heures 30

dressé par M. CAPRON après s'être fait

Le Conseil réuni sous la présidence (1) de M. MC MOMEUX délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019

présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		237 281.05 €	35 460.69 €	0.00 €	35 460.69 €	237 281.05 €
Part affectée à investiss		85 844.61 €				85 844.61 €
Opérations de l'exercice	336 281.71 €	425 881.72 €	266 847.77 €	449 913.83 €	603 129.48 €	875 795.55 €
Totaux	336 281.71 €	577 318.16 €	302 308.46 €	449 913.83 €	638 590.17 €	1 027 231.99 €
Résultat de clôture		241 036.45 €		147 605.37 €		388 641.82 €
	Besoin de financement			au compte 001 (déficit d'investissement reporté)		
	Excédent de financement		147 605.37 €	au compte 001 (excédent d'investissement reporté)		
	Restes à réaliser DEPENSES		305 906.36 €			
	Restes à réaliser RECETTES		81 705.00 €			
	Besoin total de financement		76 595.99 €			
	Excédent total de financement					

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs et constate l'exactitude de leur conversion en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

76 595.99 €
164 440.46 €

au compte 1068 (recette d'investissement)

au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations MM.

CAPRON Nicolas - VASSEUR Gilles - GALLET Olivier - BEUGIN Sébastien - PETIT Suave -

GLORIAN Maxence - CHABE Brichine - CHABE Pierre - HENRY Pierre - ACTHERGAL Florent - DELATTRE Stéphanie - LALIN Danièle - DE BERTOULT Régis

Pour expédition conforme,

Le Président (lors du vote du compte administratif),

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit participer au vote

